



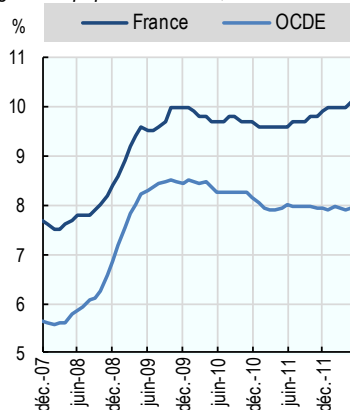
OECD Employment Outlook 2012

La situation de la France

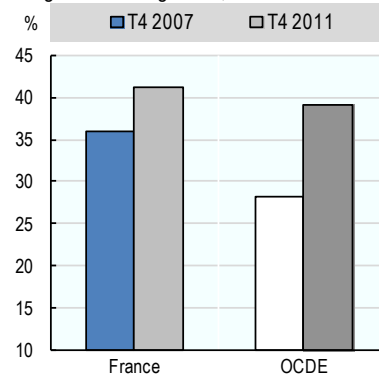
La faiblesse de la reprise économique n'a pas permis d'endiguer la hausse du chômage en France. Les *Perspectives de l'emploi 2012* de l'OCDE indiquent que le taux de chômage est passé de 7.5 % à son point bas en février 2008 à 10.1 % en mai 2012. L'impact de la crise sur le marché du travail a été initialement plus limité en France que dans la zone OCDE, mais il s'avère plus durable : le taux de chômage continue d'augmenter en France alors qu'il est orienté à la baisse dans l'ensemble de la zone OCDE depuis le deuxième trimestre 2010. En conséquence, le déficit d'emploi, autrement dit l'augmentation de l'emploi nécessaire pour rétablir le taux d'emploi qui prévalait avant la crise, continue de se creuser. Il est passé de 0.5 % de l'emploi total au point fort de la crise au premier trimestre 2009 à 1.4 % au dernier trimestre 2011, soit 350 000 emplois. Le recul des embauches par les employeurs réduit également la probabilité de sortir du chômage, d'où une augmentation sensible du chômage de longue durée (plus de douze mois), déjà élevé avant la crise, mais qui atteint 41.3 % de l'ensemble des chômeurs fin 2011.

Évolution du chômage et du chômage de longue durée en France et dans la zone OCDE^a

Taux de chômage harmonisé^b
Pourcentage de la population active, décembre 2007 à mai 2012



Fréquence du chômage de longue durée^c
Pourcentage du chômage total, T4 2007 et T4 2011



a) Données corrigées des variations saisonnières. La zone OCDE est une moyenne pondérée de l'ensemble des pays de l'OCDE, à l'exclusion du Chili et de la Corée pour le chômage de longue durée.

b) Le taux de chômage pour la France inclut les départements d'outre-mer (DOM).

c) Personnes au chômage depuis 12 mois ou plus.

Source : Estimations de l'OCDE à partir des bases de données des *Principaux indicateurs économiques de l'OCDE*, des *Statistiques de population active de l'OCDE* et des enquêtes nationales de population active.



OECD Employment Outlook 2012

La crise vient renforcer les problèmes structurels sur le marché du travail français. Il est nécessaire de mettre en œuvre des réformes profondes et en priorité d'améliorer le fonctionnement du marché du travail. La France est, en effet, confrontée aux défis d'un faible taux d'emploi, notamment des jeunes et des seniors, d'un fort dualisme du marché du travail et d'un chômage structurel persistant qui pèsent sur la croissance économique, creusent les inégalités et contribuent fortement à la détérioration des finances publiques.

La flexibilité du marché du travail pèse trop sur les catégories les plus fragiles qui sont surtout les jeunes et les peu qualifiés. Selon les *Perspectives de l'emploi 2012*, le taux d'emploi des jeunes, déjà particulièrement bas comparé à l'ensemble des pays de l'OCDE à 31.7 % au dernier trimestre 2007, a chuté de 2.2 points de pourcentage pour atteindre 29.5 % au quatrième trimestre 2011, contre 0.9 points de pourcentage pour l'ensemble des travailleurs. Les travailleurs peu qualifiés ont été plus affectés encore, avec une chute de leur taux d'emploi de 2.8 points de pourcentage passant de 47.9 % à 45.1 % sur la même période. Les jeunes et les peu qualifiés sont également les groupes qui ont vu leur risque de chômage de longue durée augmenter le plus. Mettre en œuvre des mesures dans les domaines de l'éducation, la formation et l'emploi ciblées sur les catégories cumulant les désavantages en France, notamment les jeunes peu qualifiés – particulièrement ceux issus de l'immigration – devrait être prioritaire.

La hausse importante du nombre de chômeurs et l'allongement de la durée du chômage exercent une forte pression sur le service public de l'emploi. Les dépenses consacrées aux programmes actifs de marché du travail pour chaque chômeur sont restées stables en termes réels en France entre 2007 et 2010, alors qu'elles ont chuté sensiblement dans une majorité de pays de l'OCDE dans le même temps. Mais la charge de travail des conseillers de Pôle emploi s'est considérablement alourdie depuis le début de la crise, ce qui réduit la qualité du suivi. Dans le contexte de persistance de la crise, il faudrait mettre l'accent sur les programmes d'accompagnement personnalisé et de (re)qualification des chômeurs et accroître l'efficacité de ces programmes, afin de contribuer à la réinsertion la plus rapide possible de tous les chômeurs sur le marché du travail et de limiter la hausse du chômage structurel.

La part du travail dans le revenu national est restée relativement stable en France au cours des vingt dernières années. Le chapitre 3 des *Perspectives de l'emploi 2012* de l'OCDE montre que la part de la rémunération du travail dans le revenu national a connu une baisse plus limitée en France que dans la plupart des pays de l'OCDE (-2.8 % entre 1990 et 2009 contre -3.8 % en moyenne dans l'OCDE). Dans le secteur des entreprises, la part du travail a même légèrement augmenté (0.7 % entre 1990 et 2007 contre -4.3 en moyenne dans l'OCDE). Cette relative stabilité de la part du travail explique que la France soit l'un des pays de l'OCDE où les inégalités de revenus marchands se sont le moins creusées. L'analyse montre toutefois que les travailleurs les moins qualifiés reçoivent une part décroissante de la rémunération totale.

L'édition 2012 des *Perspectives de l'emploi de l'OCDE* est disponible sur le site réservé aux journalistes, protégé par un **mot de passe**, ou sur demande auprès de la **Division des Relations Media**. Pour de plus amples informations, les journalistes sont priés de se mettre en rapport avec le chef de la Division d'analyse et de politique d'emploi, Mark Keese (tél : +33 1 45 24 87 94 ou e-mail : mark.keese@oecd.org) ou Anne Sonnet (tél : +33 1 45 24 91 69 ou e-mail : anne.sonnet@oecd.org). Pour de plus amples informations consulter le site : <http://www.oecd.org/emploi/perspectives>.